

		02a1 Information prophylaxies de cheptel BOVIN	Référence :
			Indice 01
			Date : 30/03/2020
			Page 1 sur 1 VÉTÉRINAIRES

PROPHYLAXIES

PROPHYLAXIES OBLIGATOIRES

Campagne de prophylaxie du 1^{er} octobre au 31 mai

Brucellose	Contrôle sur sang : sérologie annuelle sur 20 % des bovins > 24 mois. Contrôle sur lait : contrôle annuel sur lait de mélange.
Leucose	Contrôle sur sang : sérologie sur 20 % des bovins > 24 mois tous les 5 ans. Contrôle sur lait : contrôle sur lait de mélange tous les 5 ans.
IBR	Elevages « indemne », « en cours de qualification » : <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle sur sang : sérologie annuelle de mélange sur tous les bovins de plus de 24 mois. • Contrôle sur lait : sérologie semestrielle sur lait de mélange. Elevages « en cours d'assainissement », « en cours de gestion » et « non conforme » : dépistage annuel sur tous les bovins de plus de 12 mois non-connus positifs
Varron	Contrôles aléatoires et orientés des élevages par sérologies de mélange.
BVD	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle sur sang : sérologie annuelle de mélange (bovins 24 - 48 mois). • Contrôle sur lait : sérologie semestrielle sur lait de mélange. Assainissement des cheptels infectés

PROPHYLAXIES ET RECHERCHES VOLONTAIRES

Paratuberculose	Dépistage annuel individuel par sérologie pour les élevages en faisant la demande (population prélevée variable selon les situations).
Grande douve	Dépistage par sérologie de mélange de 10 pour les élevages en faisant la demande.
PAG (protéines associées à la gestation)	Test de gestation pour les élevages en faisant la demande.